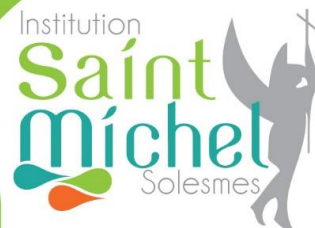




Saint Michel

Hebdo



13, rue Emile Zola
59730 SOLESMES
Tél. 03.27.37.33.77

www.saint-michel-solesmes.com



Hebdo

Numéro 02

Du 18 au 24 sept. 2023

Semaine n° 2



Mot du directeur

Notre Dieu illumine. Il illumine notre regard, Il illumine notre cœur, Il illumine notre esprit, Il illumine notre désir de faire quelque chose dans la vie. Toujours avec la lumière du Seigneur.

Mais je voudrais vous dire que nous ne devenons pas lumineux lorsque nous sommes sous les projecteurs, non, c'est une erreur. Nous ne devenons pas lumineux lorsque nous affichons une image parfaite, bien ordonnée, bien finie, non. Et non plus lorsque nous nous sentons forts et victorieux. Forts et victorieux mais pas lumineux. Nous brillons quand, en accueillant Jésus, nous apprenons à aimer comme Lui. Aimer comme Jésus : cela nous rend lumineux, cela nous conduit à accomplir des œuvres d'amour. Ne te trompe pas, mon ami, tu deviendras lumière le jour où tu feras des œuvres d'amour. Mais lorsque, au lieu de faire des œuvres d'amour envers les autres, tu te regardes toi-même, comme un égoïste, là, la lumière s'éteint.



Pape François

Pape François
JMJ 2023

C. LOBRY, chef d'établissement

apel

Apel

• Assemblée générale :



Assemblée générale

Mme LAUDE, présidente de l'A.P.E.L. (*association des parents d'élèves de l'enseignement libre*), vous informe que l'assemblée générale se tiendra **le mardi 26 septembre 2023 à 20h00 en salle St Gabriel.**

Tous les parents y sont conviés. Un code portillon vous sera envoyé.

L'équipe A.P.E.L.



Informations générales

« Je ne te dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois »

(Mt 18, 21-35)

Agenda



Du Lun. 18 sept. au ven. 20 octobre : Exposition et animations « Forêts » au C.D.I.

Lun.	18 Sept. Ste Nadège	<ul style="list-style-type: none"> • 08h40 : Ouverture du C.D.I. aux élèves • Test de positionnement 2° : 10h35 - 12h15 : 2°C (français) • 16h30 : Présentation de Saint Michel à l'école Sainte Maxellende Caudry
Mar.	19 Sept. Ste Emilie	<ul style="list-style-type: none"> • Test de positionnement 2° : 08h40 - 10h20 : 2°C (mathématiques) 13h50 - 15h30 : 2°B (français) • 17h15 - 19h30 : Veillée d'intégration 6° • 16h30 : Présentation de Saint Michel à l'école Saint Joseph Le Cateau
Mer.	20 Sept. St Davy	<ul style="list-style-type: none"> • Test de positionnement 2° : 09h30 - 11h25 : 2°B (mathématiques)
Jeu.	21 Sept. St Matthieu	<ul style="list-style-type: none"> • Test de positionnement 2° : 15h35 - 17h15 : 2°A (français) • 13h15 : Temps spi à la Chapelle • 16h30 : Présentation de Saint Michel à l'école Sainte Thérèse Le Quesnoy • 17h15 - 19h30 : Soirée d'intégration 3° / 2° • 18h15 : Réunion d'information de rentrée 5° / 4° • Gâteau d'anniversaire des pensionnaires
Ven.	22 Sept. St Maurice	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations nationales 4° : 08h40 - 10h20 : 4°Oslo (mathématiques) 13h40 - 15h20 : 4°Budapest (français) 15h35 - 17h15 : 4°Zurich (Français) • 12h25 - 14h25 : Point écoute
Sam.	23 Sept. St Constant	• ...
Dim.	24 Sept. Ste Thècle	• ...

Important



• Point écoute – (Rappel) :



Le point écoute du **collège** et du **lycée** Saint Michel de Solesmes va de nouveau accueillir les jeunes qui le souhaitent. Il s'agit d'un espace de parole et d'écoute individuelle, mis à la disposition des élèves et animé par Marie DESOUTTER, psychologue de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

Il permet à chacun de rencontrer et d'échanger avec un adulte professionnel en toute confidentialité. Il est destiné aux adolescents qui vivent une situation de mal-être, celle-ci pouvant renvoyer à

différentes difficultés personnelles, familiales, scolaires ou relationnelles.

Les entretiens sont confidentiels, l'élève est accueilli tel qu'il est, sans a priori, ni jugement. Les entretiens sont gratuits.

Mme DESOUTTER accueille les élèves (*seuls, à deux ou trois, ou en petits groupes*) **environ deux vendredis par mois entre 12h25 et 14h25**. L'accueil se fait sur inscription préalable au bureau de la vie scolaire.

Les parents qui ne souhaiteraient pas que leur enfant y participent aient jusqu'au vendredi 15 septembre 2023.

Les éventuels retardataires sont priés de s'adresser très rapidement à Mme DUEZ, adjointe de direction pour signaler leur refus.

Le conseil de direction

• Projet d'accueil individualisé (P.A.I.) – (Rappel) :



Projet d'accueil individualisé

Les élèves atteints de troubles de la santé qui évoluent sur une longue période et/ou qui peuvent donner lieu à des aménagements au quotidien, et/ou pour les examens, doivent faire l'objet d'un P.A.I.

Les familles dont l'enfant en bénéficiait déjà l'an dernier sont invitées à compléter l'avenant et à le faire parvenir à Mme DUEZ le plus rapidement possible.

Mme DELCROIX, secrétaire, a adressé courant août les documents (*P.A.I. ou avenant*) aux familles identifiées afin qu'elles puissent les compléter et faire signer par le professionnel de santé qui suit l'enfant. Ces pièces devront ensuite être déposées auprès de Mme DUEZ pour validation avant envoi au service médical du rectorat.

Pour toute question relative au P.A.I., merci d'adresser un mail via *École Directe* à Mme DUEZ, adjointe de direction.

Si vous souhaitez recevoir la documentation relative à la demande de P.A.I., merci de contacter Mme DELCROIX.

C. LOBRY, chef d'établissement
Le conseil de direction

• Élèves à besoins éducatifs particuliers (B.E.P.) – (Rappel) :



Élèves à besoins éducatifs particuliers

Les familles dont les enfants ont des besoins éducatifs particuliers qui souhaitent contacter l'enseignant référent du secteur doivent s'adresser à Mme Bernadette PAVILLARD à l'adresse mail suivante en précisant les nom et prénom de l'élève et sa classe :

b.pavillard.ddec59c@outlook.fr

C. LOBRY, chef d'établissement
Le conseil de direction

• Certificat de scolarité :



Certificat de scolarité

Deux certificats de scolarité ont été remis à chaque *collégien* et *lycéen* cette semaine.

Nous vous invitons à en conserver une copie.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation
S. DOSIÈRE, responsable de vie scolaire
S. DELCROIX, secrétaire

Comptabilité

• Factures familles du 1^{er} trimestre 2023 / 2024 :



Facture du 1^{er} trimestre

Vous avez reçu par *École Directe* votre facture du 1^{er} trimestre 2023 / 2024.

→ **Paiement en Ligne** : vous pouvez régler votre facture via *École Directe* depuis **le vendredi 08 septembre 2023** date à laquelle les factures ont été validées en comptabilité.

→ **Paiement par chèque** : le(s) chèque(s) est (sont) à déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'Institution. Merci de mettre sous enveloppe avec le nom, prénom, classe de l'enfant et votre n° comptable (411...) se trouvant sur votre facture.

→ **Paiement par prélèvement** : pour les parents ayant opté pour le prélèvement automatique : dates prévues : **mardi 12 septembre, jeudi 05 octobre, lundi 06 novembre et mardi 05 décembre 2023.**

• Bourses nationales de lycée – 2^{ème} session :



Bourses de lycée

Tout élève déjà scolarisé en *lycée* n'ayant jamais été boursier national de *lycée* ainsi que les élèves de 3^o passant en 2^o (*bousiers ou non en 2022/2023*) peuvent déposer un dossier de demande de bourses nationales *lycée*.

Ressources : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022. Cependant, en cas de diminution sensible et durable (*retraite, chômage ou longue maladie...*) ou d'augmentation (*reprise du travail après chômage ou longue maladie, conjoint débutant un travail...*) indiquer les moyens d'existence correspondant à l'année du changement.

Le dossier de demande de bourse est à retirer au secrétariat à partir **du lundi 18 septembre 2023**. Le dossier dûment complété est à déposer à l'accueil ou à nous renvoyer par courrier avant **le vendredi 06 octobre 2023**.

Pour les modalités d'attribution, les dates à respecter et les pièces à joindre merci de vous rendre sur le site www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

• Bourses nationales de collège :



Les dossiers de bourses nationales de **collège** seront à retirer au secrétariat à partir **du lundi 18 septembre 2023**. Ils devront être rendus impérativement pour **le vendredi 06 octobre 2023**.

Vous trouverez ci-dessous, la notice d'information. Elle vous permettra de calculer si vous pouvez en bénéficier (*avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022*).

Les **collégiens** refont la demande chaque année.

Un simulateur de bourse de **collège** est accessible pour les familles sur le site <http://www.education.gouv.fr>

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE **COLLÈGE** - Année Scolaire 2023 / 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022			
Nb. d'enfants à charge	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
1	16 885 €	9 127 €	3 220 €
2	20 781 €	11 234 €	3 964 €
3	24 677 €	13 340 €	4 707 €
4	28 573 €	15 447 €	5 450 €
5	32 471 €	17 553 €	6 193 €
6	36 367 €	19 659 €	6 936 €
7	40 263 €	21 766 €	7 680 €
8 ou plus	44 160 €	23 872 €	8 423 €
Montant annuel de la bourse	111 €	312 €	486 €
Montant annuel de la prime d'internat <i>(accordée aux élèves boursiers internes)</i>	327 €	396 €	465 €

• Aide à la demi-pension :



Le Département du Nord reconduit à la rentrée scolaire 2023 son action en faveur des **collégiens** qui, pour des raisons essentiellement financières, ne seraient pas en mesure d'accéder à la demi-pension de leur établissement.

Cette aide départementale, qui doit permettre à chaque enfant de prendre un repas le midi, dépend des ressources de la famille, en fonction du barème arrêté ci-dessous.

En fonction des ressources indiquées sur l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, vous pouvez prétendre à l'aide à la demi-pension. En cas de diminution avérée des ressources depuis 2022, votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatifs.

Nb. d'enfants à charge	Plafonds de ressources* pour une aide à :			Nb. d'enfants à charge	Plafonds de ressources* pour une aide à :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €		1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628 €	18 003 €	21 379 €	7	24 732 €	30 387 €	40 291 €
2	16 312 €	20 067 €	24 531 €	8	26 416 €	32 451 €	43 443 €
3	17 996 €	22 131 €	27 683 €	9	28 100 €	34 515 €	46 595 €
4	19 680 €	24 195 €	30 835 €	10	29 784 €	36 579 €	49 747 €
5	21 364 €	26 259 €	33 987 €	Par enfant supplémentaire	1 684 €	2 064 €	3 152 €
6	23 048 €	28 323 €	37 139 €				

(* Revenu fiscal de référence

Si vous estimez y avoir droit, veuillez passer à l'accueil déposer l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 pour **le vendredi 06 octobre 2023**.

K. VINCHON, Comptable

• **APPEL SOLIDARITÉ ! Dons possibles jusqu'au lundi 02 octobre ! :**



L'appel aux dons pour l'orphelinat fondé par Sr Marie Stella au Togo (Cf. *Saint Michel hebdo* du vendredi 08 septembre 2023) est prolongé **jusqu'au lundi 02 octobre 2023**.

MERCI à ceux qui ont déjà donné : **des lits, des armoires, du linge de toilette, des vêtements (0 à 18 ans), des chaussures, des sacs, des produits d'hygiène, des draps, du matériel scolaire (trousses, cahiers, stylos...), de la vaisselle...**

Les **mardi** et **jeudi après-midi**, les dons sont triés et mis en cartons par des élèves.

Attention : l'idée est de ne pas donner des affaires dignes de la décharge...

Vous pouvez déposer vos dons à l'accueil de l'établissement ou contacter pastorale@saint-michel-solesmes.com en cas de dons volumineux.

Nous nous chargeons de l'acheminement jusqu'au container.

Il est également possible de faire un don financier par les **enfants de l'espoir** : <https://enfantsdelespoir.org/je-donne/>

Sr Marie Stella et les enfants comptent sur vous pour « **mettre plus d'espoir, plus d'espérance, plus de vie, plus de courage** ».

Informations à retrouver sur : <https://jeunes.cathocambrai.com/urgence-incendie-pour-100-orphelins-dapaong.html>

• **Temps spi :**



« La prière n'est pas autre chose qu'un dialogue avec un ami, que l'on aime retrouver souvent, pour parler avec lui, car il nous aime » Ste Thérèse d'Avila.

Je vous invite à partager un temps de prière **à la chapelle pendant la pause du jeudi midi**. La prière est très simple : « *Chanter, écouter la Parole de Dieu et lui confier notre vie et ceux que nous aimons.* »

Rendez-vous **le jeudi à 13h15 à la chapelle**, à l'appel de la cloche !

• **Samedi 07 octobre 2023 – Marche des jeunes pour la création - Laudato si !**



En 3^o ou **lycéen**, tu es invité à venir passer une journée entre Caudry et Amerval.

Au programme : des jeux, des temps de réflexion et d'échange, une veillée de prière autour des indications du Pape François sur la Création.

Rendez-vous **à la basilique de Caudry à 10h00**, fin de la journée **à 22h00 à la chapelle d'Amerval**. Apporte ton pique-nique !

• **Confirmation :**



Quoi ? 1 Sacrement : recevoir l'Esprit Saint

Pour qui ? Les jeunes **lycéens** qui veulent faire progresser leur foi

Pour faire quoi ? : Être un témoin authentique du Christ, et porter la responsabilité de faire connaître aux hommes et au monde l'amour dont ils sont aimés ; Être un chrétien debout, engagé au service de l'Évangile, dans le monde.

Pourquoi une préparation ? pour mieux connaître le Christ, découvrir l'action de l'Esprit Saint, ses dons et ses appels

Quand ? le **mardi soir** après les cours

Des infos ? pastorale@saint-michel-solesmes.com ou sur *École Directe*

H. DEQUIDT, adjointe pour la pastorale scolaire



• Règlements intérieurs *collège et lycée* :



Le règlement intérieur du *collège* et celui du *lycée* ont été revus et transmis aux familles et aux élèves concernés via la messagerie *École Directe*, **nous vous invitons à en prendre connaissance**. Malgré l'intervention de M. VINCI en *collège* et en *lycée*, nous notons toutefois que certains élèves, *collégiens* et *lycéens* ne respectent pas les consignes données quant à la tenue vestimentaire (*tenue de sport, T-shirt ou short trop court*). **Merci d'échanger avec votre enfant à ce sujet avant que des sanctions ne soient prises.**

• Charte de bonne conduite relative à la sécurité et à la discipline dans les transports scolaires :



Devoirs des élèves :

1) Aux points de montée et de descente :

- Être présent au point d'arrêt cinq minutes avant l'heure officielle du passage du car.
- Ne pas jouer sur les aires réservées au stationnement des cars.
- Ne jamais se précipiter à l'arrivée du car.
- Attendre l'arrêt complet du véhicule pour la montée et la descente qui doivent s'effectuer avec

ordre.

- Laisser monter en premier les enfants les plus jeunes (*par exemple, au collège, les élèves de 6^e*) ou les plus vulnérables (*handicapés, blessés...*).
- Valider sa carte de transport en montant dans le véhicule.
- Ne pas gêner la fermeture des portes.
- Ne pas rester le long du car après la descente.
- Ne jamais passer devant le car.
- Ne jamais essayer de récupérer un objet tombé aux abords ou sous le car sans avoir alerté au préalable le conducteur.
- Ne pas s'engager sur la chaussée pendant que le car est à l'arrêt : il faut attendre le départ du car et s'assurer qu'il est suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où il s'éloigne.

2) À l'intérieur du véhicule :

- Rester assis à sa place pendant le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente quand le véhicule est à l'arrêt et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité.
- Boucler sa ceinture de sécurité (*amende de 135 euros pour non-respect de la réglementation en vigueur à la charge de l'élève ou de sa famille*).
- **Ne jamais :**
 - Parler au conducteur sans motif valable.
 - Détériorer le matériel.
 - Fumer ou utiliser allumettes ou briquets.
 - Manipuler des objets dangereux (*couteaux, bombes aérosol...*).
 - Jouer, crier, projeter quoi que ce soit.
 - Toucher, avant l'arrêt du véhicule, les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes ainsi que les issues de secours.
 - Se pencher au-dehors.

À tout moment, les couloirs de circulation et l'accès à la porte de secours doivent rester dégagés. Pour cela, les sacs, serviettes, cartables ou paquets de livres doivent être disposés sous les sièges ou dans les porte-bagages, lorsqu'ils existent, placés de manière à ne pas tomber lorsque ceux-ci sont situés au-dessus des sièges.

En cas d'actes d'indiscipline et de dégradations avérées, des sanctions pourraient être prononcées à l'égard du ou des élèves (*ex : remboursement par la famille de l'élève des frais de réparation de l'autocar*).

Le transport en autocar est le moyen de transport le plus sûr, le plus économique, le plus écologique et le plus convivial. Il est de la responsabilité de tous que cela le reste.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation,
S. DOSIÈRE, responsable de la vie scolaire

• **Vente de bouteilles d'eau :**



À chaque heure de cours ou aux récréations du matin et de l'après-midi, les élèves ont la possibilité d'acheter une bouteille d'eau à la salle des sports (*bureau des enseignants d'E.P.S.*). Les bouteilles d'eau sont à échanger contre un ticket de vente. Ces tickets devront être achetés au préalable à l'accueil de l'établissement 3 euros le carnet de 5 tickets (*soit 5 bouteilles d'eau*). Les tickets n'ont pas de date limite de validité.

• **Association sportive St Michel :**



L'association sportive accueille tous les élèves volontaires désirant pratiquer une activité physique supplémentaire, elle n'est **pas obligatoire** et est totalement **gratuite**. Les élèves peuvent s'y inscrire sur leur temps libre. Veuillez vous rapprocher rapidement des enseignants concernés pour vous inscrire (*le nombre de places est limité*). L'association sportive débutera **le lundi 25 septembre 2023**.

Par souci d'organisation, un élève qui s'inscrit à une activité s'engage pour la période complète (*la 1^{ère} se termine aux vacances de Toussaint*), libre à lui de poursuivre ou d'arrêter l'activité pour la période qui suit.

Planning de l'association sportive 2023 / 2024 :

100
CENTENAIRE

Planning de l'association sportive

2023 / 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<p>12h15 13h50</p> <p>GYMNASTIQUE</p> <p>D. BAR</p>		<p>12h15 13h40</p> <p>GYMNASTIQUE</p> <p>D. BAR</p>	<p>15h35 16h25</p> <p>BADMINTON LYCÉE</p> <p>F. LONGATTE</p>	<p>08h30 12h00</p> <p>7 SORTIES VTT</p> <p>F. LONGATTE</p>
<p>17h15 19h00</p> <p>ESCALADE</p> <p>H. DERENSY</p>	<p>17h15 19h15</p> <p>VOLLEY-BALL</p> <p>M. BOGRAND</p>	<p>17h15 19h00</p> <p>TENNIS LYCÉE</p> <p>Dates à définir H. DERENSY</p>	<p>17h15 19h00</p> <p>FOOTBALL LYCÉE</p> <p>Dates à définir H. DERENSY</p>	<p>17h15 19h15</p> <p>NATATION LYCÉE</p> <p>G. VIGREUX</p>	
<p>17h15 19h00</p> <p>NATATION COLLÈGE</p> <p>F. LONGATTE</p>	<p>17h30 19h00</p> <p>BADMINTON LYCÉE</p> <p>H. DERENSY</p>				

L'association sportive a plusieurs missions : renforcer la pratique sportive, découvrir des activités nouvelles, former les jeunes juges ou arbitres, s'investir dans un projet et notamment dans la réalisation d'un spectacle.

Bonne rentrée à tous !

Inscriptions CDI à partir du logiciel de réservation
Réservation obligatoire y compris pendant les temps du midi

Logiciel accessible depuis le site : <https://www.saint-michel-solesmes.com/>
Séance explicative prévue pour les nouveaux et toutes les classes de 6e

Le CDI ouvrira ses portes

A PARTIR DU LUNDI
18 SEPTEMBRE
A BIENTÔT !

EXPOSITION ET ANIMATIONS AU CDI

Forêts

DES ATELIERS CRÉATIFS UNE SÉLECTION DE LIVRES ET DE RESSOURCES DES JEUX ET DES ACTIVITÉS

UNE EXPOSITION COMPOSÉE DE MAGNIFIQUES CLICHÉS QUI VOUS PLONGENT AU COEUR DES FORÊTS ET DE LEURS ÉCOSYSTÈMES.

DU 18 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE

L. DESCAMPS, C. DE JÉSUS, professeurs documentalistes

Collège

Sixième

• **Veillée d'intégration – (Rappel) :**



Veillée d'intégration

Pour les élèves de 6° inscrits (*document donné le lundi 04 septembre 2023 par les professeurs principaux*) la veillée d'intégration se déroulera **le mardi 19 septembre 2023 de 17h15 à 19h30**. Les élèves qui participent doivent rester dans la cour de récréation et attendre leur professeur principal. Un lieu leur sera proposé pour déposer leurs affaires. **L'usage du TÉLÉPHONE PORTABLE est interdit.**

Face à l'heure « tardive » de clôture, les enfants ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement sans la présence d'un adulte, y compris pour ceux qui ont l'habitude de repartir tout seul chez eux **à 17h15**.

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°

• **Le quart d'heure de lecture :**



Le quart d'heure de lecture

Dans le cadre du quart d'heure de lecture, tous les élèves de 6° sont invités à choisir un livre et à l'apporter **chaque mardi après-midi**. Il peut s'agir d'un roman, d'un documentaire, d'une bande dessinée, l'élève peut se laisser guider par son envie de découvrir dans le respect des lois de la République. Ce temps de pause collectif en silence, outre ses vertus d'apaisement du climat scolaire, favorise la concentration des élèves et une immersion dans la lecture. Le quart d'heure achevé, l'univers de l'auteur continuera d'accompagner l'élève jusqu'à la prochaine séance.

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°



• Campagne de vaccination HPV :



Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et hautement transmissibles, essentiellement lors des contacts sexuels. On estime ainsi que 80% de la population est en contact à un moment de sa vie avec ces virus. Souvent asymptomatiques, les infections à HPV sont parfois à l'origine de lésions précancéreuses et/ou des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, par exemple celui de la gorge. La vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90% de ces infections. Elle est recommandée depuis plusieurs années chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans.

Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons et comme annoncé par le président de la république **le 28 février 2023**, une campagne nationale de vaccination contre les HPV en milieu scolaire est déployée par le ministère de la santé et de la prévention en lien avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Il est ainsi proposé à tous les élèves des classes de 5° d'être vaccinés contre les infections à HPV.

La protection complète s'obtient avec deux doses de vaccins. Les deux doses seront fournies à six mois d'intervalle sur l'année scolaire de cinquième (1^{ère} dose le vendredi 08 décembre / 2^{ème} dose le mercredi 17 avril 2024).

Cette vaccination est totalement gratuite et sera réalisée par des équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination et composées de personnels qualifiés et équipés pour la vaccination des adolescents.

L'accord écrit des deux parents sera demandé. Le jour de la séance de vaccination, les enfants, dont les parents ont autorisé la vaccination, devront être munis de leur carnet de santé ou de vaccination.

Ce vendredi 15 septembre 2023, votre enfant a reçu **en heure de vie de classe** une enveloppe contenant :

- Un courrier d'information,
- Un dépliant d'information sur les HPV,
- Une autorisation de vaccination à signer par les parents,
- Une enveloppe à utiliser pour remettre l'autorisation parentale signée à l'établissement.

Uniquement pour les familles acceptant de faire vacciner leur enfant au sein du collège, cette enveloppe doit être cachetée et déposée au bureau de M. VIGREUX avant le vendredi 22 septembre 2023 dernier délai.

G. VIGREUX, responsable du niveau 5°

• Réunion d'information de rentrée :



Une réunion d'information pour les familles des élèves 5° / 4° se déroulera **le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 18h15 à la chapelle** puis en salle de classe. L'entrée se fera par la porte Sainte Marie (*accueil*). La répartition se fera de la façon suivante :

5°Marqueyssac	5°Vaux le Vicomte	5°Villandry	5°Giverny	
Salle 82	Salle 83	Salle 85	Salle 84	
4°Budapest	4°Lisbonne	4°Oslo	4°Vienne	4°Zurich
Salle 142	Salle 140	Salle 160	Salle 242	Salle 141

G. VIGREUX, responsable des niveaux 5° / 4°

• Évaluations nationales :



Cette année, les acquis des élèves entrant en 4° seront évalués en français et en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année. Ces évaluations permettent aux professeurs d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève.

Elles ont été construites dans la continuité des évaluations de 6° et en cohérence avec les tests de positionnement de 2°.

Elle se déroule en **deux séquences de 60 minutes chacune** (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation) **en français comme en mathématiques**. La passation se fait sur un **support numérique** à partir d'une plateforme en ligne.

Puis un **test de fluence non numérique**. En français, la compréhension de textes écrits longs est associée à un test de fluence qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute avec justesse et vitesse.

Organisation de l'évaluation au sein de l'établissement :

	4°Budapest	4°Lisbonne	4°Oslo	4°Vienne	4°Zurich
Français	<u>Ven. 22 sept.</u> 13h40 - 15h20	<u>Mar. 26 sept.</u> 13h50 - 15h30	<u>Jeu. 28 sept.</u> 10h35 - 12h15	<u>Lun. 25 sept.</u> 13h40 - 15h20	<u>Ven. 22 sept.</u> 15h35 - 17h15
Fluence	<u>Lun. 25 sept.</u> 10h35 - 12h15	<u>Mer. 27 sept.</u> 08h40 - 10h20	<u>Lun. 25 sept.</u> 15h35 - 17h15	<u>Mer. 27 sept.</u> 10h35 - 12h15	<u>Mer. 27 sept.</u> 08h40 - 10h20
Mathématiques	<u>Mer. 27 sept.</u> 10h35 - 12h15	<u>Jeu. 28 sept.</u> 13h40 - 15h20	<u>Ven. 22 sept.</u> 08h40 - 10h20	<u>Jeu. 28 sept.</u> 08h40 - 10h20	<u>Mar. 26 sept.</u> 10h35 - 12h15

G. VIGREUX, responsable du niveau 4°

Troisième

• Voyage en Normandie :



Plages du débarquement en Normandie

Une sortie de 3 jours en Normandie sur les plages du débarquement est programmée pour le mois **de mai, voire juin 2024** (durant la période des commémorations du D-day) selon les disponibilités en termes d'hébergement. Afin de connaître l'effectif précis des élèves qui souhaitent y participer, nous procédons à une pré-inscription. Pour cela, nous vous invitons à **compléter le coupon distribué aux 3° en heure de vie de classe ce vendredi 15 septembre 2023 et à le remettre à Mme DUEZ accompagné d'un chèque de 100 euros non remboursables qui vaut engagement.**

Afin de pouvoir confirmer les réservations, la réponse est attendue pour le mardi 19 septembre 2023 au plus tard.

Au programme de cette sortie :

- Mémorial de Caen,
- Ste Mère l'Eglise,
- Musée Airborne,
- Pointe du Hoc,
- Omaha Beach,
- Cimetière américain de Colleville sur Mer,
- Musée du débarquement d'Arromanches,
- Musée mémorial de la bataille de Normandie,
- D'autres visites seront programmées si le timing et le budget le permettent.

Le coût de la sortie sera d'environ 350 euros (il n'excèdera pas 390 euros) et le paiement se fera de façon échelonnée.

Par ailleurs, des demandes de subventions sont en cours.

C. DUEZ, responsable du niveau 3°

• Veillée d'intégration – (Rappel) :



Veillée d'intégration

Elle aura lieu **le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 17h15** (les élèves inscrits se regroupent dans la cour du collège dès 17h15 et ne sortent pas de l'établissement). Les élèves seront encadrés par les professeurs principaux et des enseignants d'EPS.

La soirée se terminera à 19h30 de manière à ce que les élèves puissent se restaurer le soir à la maison.

A moins que l'élève ne reparte seul, sinon nous invitons les familles à être ponctuelles si elles viennent rechercher leur enfant et par mesure de sécurité à venir les chercher devant l'établissement où un adulte sera présent jusqu'au départ du dernier élève.

Au programme : goûter (fourni par l'établissement) et jeux extérieurs avec les élèves de 2° (un affichage sur le panneau 3° invite les élèves désireux de participer à différents tournois de s'inscrire et de former leur équipe).

L'utilisation des téléphones portables est interdite durant la veillée mais des photos seront prises par les enseignants.

F. DUBOIS, O. BOUCLY-SCHOULEUR, L. BAR, A. DUBAILLE, C. DUEZ, les professeurs principaux 3°

• **Brevet des collèges – (Rappel) :**



Brevet des collèges

En prévision de l'inscription aux examens du brevet des collèges, nous invitons les élèves de 3° à vérifier que **leur pièce d'identité (carte ou passeport) est en cours de validité et à en donner une copie imprimée SUR UNE FEUILLE FORMAT A4 non découpée à leur professeur principal au plus vite et avant la fin du mois de septembre 2023.**

Si cette pièce d'identité n'est plus en cours de validité, nous invitons les familles à en faire la demande au plus vite. En attendant, nous prendrons la photocopie de l'ancienne pièce d'identité.

C. DUEZ, responsable du niveau 3°

• **Stage d'observation novembre / décembre 2023 - Parcours Avenir – (Rappel) :**



Stage d'observation

Ce stage aura lieu **du lundi 27 novembre au samedi 02 décembre 2023**. Les conventions de stage 3° ont été distribuées **le vendredi 08 septembre 2023** aux élèves en 3 exemplaires. Ceux-ci sont à rendre au plus vite à Mme DUEZ, responsable des 3° pour vérification et signature. Deux exemplaires seront ensuite restitués à l'élève en heure de vie de classe (*1 exemplaire sera à conserver par la famille et le second sera remis à l'entreprise*).

Vous trouverez sur le site de l'établissement, dans l'onglet « *infos pratiques, document à télécharger* » un exemplaire de la convention ainsi que des informations complémentaires, si besoin, au sujet du nombre d'heures à effectuer.

C. DUEZ, responsable du niveau 3°

• **Réunion d'information :**



Réunion d'information de rentrée

La réunion d'information 3° s'est déroulée **ce jeudi 14 septembre 2023**.

Un diaporama de la présentation est disponible sur simple demande adressée à Mme DUEZ via *École Directe*.

C. DUEZ, responsable du niveau 3°



Lycée

Seconde



• **Calculatrice – (Rappel) :**



Calculatrice

Comme annoncé dans le mail envoyé sur la messagerie *École Directe* **le vendredi 08 septembre 2023**, les mathématiques au lycée nécessitent l'utilisation d'une calculatrice dite « *graphique* ».

Si votre enfant n'en possède pas, nous vous conseillons par « *commodité pédagogique* » d'acheter la calculatrice CASIO Graph 35+E II incluant le nouveau menu de programmation en langage « *Python* ».

Il est important de signaler qu'un élève qui suivra la spécialité de mathématiques en 1° et/ou en T° devra avoir une calculatrice avec le mode examen comme par exemple la CASIO Graph 35+E II citée précédemment.

Pour vous faciliter les démarches, une cagnotte en ligne a été mise en place pour vous faire bénéficier du meilleur prix (*voir le document joint à ce Saint Michel hebdo*).

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de mathématiques.

Les professeurs de mathématiques du lycée

• **Test de positionnement – (Rappel) :**



Test de positionnement

Les tests de positionnement se poursuivent la semaine prochaine selon le planning suivant :

	2°A	2°B	2°C
Français	<u>Jeu. 21 sept.</u> 15h35 - 17h15	<u>Mar. 19 sept.</u> 13h50 - 15h30	<u>Lun. 18 sept.</u> 10h35 - 12h15
Mathématiques	<u>Jeu. 21 sept.</u> 15h35 - 17h15	<u>Mer. 20 sept.</u> 09h30 - 11h25	<u>Mar. 19 sept.</u> 08h40 - 10h20

Le jour des passations, les élèves doivent disposer de feuilles de brouillon, de stylos, d'un casque audio ou d'écouteurs (pour la séquence de français).

Aucun autre matériel n'est autorisé (dictionnaires et calculatrices interdits).

D. NOWAK, responsable du niveau 2°

• **Veillée d'intégration – (Rappel) :**



Veillée d'intégration

Elle aura lieu **le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 17h15.**

Au programme : goûter (fourni par l'établissement) et jeux extérieurs avec les élèves de 3° (possibilité de s'inscrire à certains des tournois proposés en équipe ou en individuel, information qui figure sur le panneau 2°). Les élèves seront encadrés par les professeurs principaux. **La soirée se terminera à 19h30** de manière à ce que les élèves puissent se restaurer le soir à la maison.

L'utilisation des téléphones portables est interdite durant la veillée.

F. LONGATTE, S. PRUJA, D. NOWAK, les professeurs principaux

• **Élection des délégués de classe et éco-délégués 2° :**



Election des délégués de classe

Lors de la prochaine **heure vie de classe**, **le vendredi 22 septembre 2023**, auront lieu les élections des délégués de classe et des éco-délégués.

Bonne chance aux futurs candidats !

D. NOWAK, responsable du niveau 2°

• **Réunion d'information de rentrée :**



Réunion d'information de rentrée

Une réunion d'information pour les familles des élèves de 2° avec les professeurs principaux se déroulera **le jeudi 28 septembre 2023 à partir de 18h15.**

Un code portillon permettant d'accéder à l'établissement sera envoyé aux familles via la messagerie *École Directe*.

D. NOWAK, responsable du niveau 2°

Première

Terminale

• **Réunion d'information de rentrée :**



Réunion d'information de rentrée

Une réunion d'information pour les familles des élèves de 1° et T° avec les professeurs principaux se déroulera **le lundi 25 septembre 2023 à partir de 18h15.**

Un code portillon permettant d'accéder à l'établissement sera envoyé aux familles via la messagerie *École Directe*.

S. MIGALSKI, responsable des niveaux 1° / T°

C. DURIEZ, V. LAUDE, S. FIEVET, professeurs principaux du niveau 1°

F. COURCELLE, A. GILLERON, S. MIGALSKI, F. VANHOVE, S. DEVEY, A. BONA, professeurs principaux du niveau T°

Terminale

• **Voyage en Italie :**



Voyage en Italie

Un voyage est organisé pour les élèves de T° en **Italie du vendredi 19 au mercredi 24 avril 2024** (dates approximatives). Il se composera de plusieurs étapes :

→ Une première étape à **Florence** où plusieurs visites sont prévues : le Palais Pitti, le Palazzo Vecchio, le Duomo, le jardin Boboli et la galerie des Offices,

→ Une deuxième étape à **Rome** qui comprendra une visite de la Basilique Saint Pierre, des musées du Vatican, du Panthéon et de la Rome Antique (*Forum Romain et Colisée*) mais aussi un passage par la chapelle Sixtine.

Le coût de ce voyage s'élèvera entre **500 et 700 euros**. Le coût final vous sera communiqué ultérieurement.

Le nombre de places est limité. Afin d'assurer la participation de votre enfant à ce voyage, il est demandé un chèque d'un **montant de 100 euros** qui permettra de valider l'inscription.

Une **pièce d'identité en cours de validité** ainsi qu'**une autorisation parentale de sortie du territoire** seront nécessaires pour pouvoir se rendre en Italie. Elles vous seront demandées ultérieurement.

L'inscription est à rendre à Mme DEVEY, Mme FIEVET, M. MIGALSKI ou Mme VANHOVE accompagnée du règlement.

S. DEVEY, S. FIEVET, S. MIGALSKI, F. VANHOVE

• **Évaluations de l'enseignement de l'E.P.S. au baccalauréat général :**



Voici les dates d'évaluations de l'enseignement de l'E.P.S. au baccalauréat général. **Enseignement obligatoire en cours de formation** (C.C.F.).

Conformément aux dispositions réglementaires fixées par arrêté du 9 avril 2002 (articles n°3, 4, 12, et 13) et la note de service du 12 juin 2002.

Arrêté du 21-12-2011 JO du 13-01-2012 (BO n°7 du 16 février 2012).

La circulaire n°2012-093 (BO spé n°5 du 19 juillet 2012) et ses annexes.

	Activités	Date d'évaluation	Évaluateurs	Lieu	Rattrapage
H. DERENSY	1/2 fond	Lun. 20 nov. 2023	H. DERENSY & M. BOGRAND	Piste St Michel	Lun. 22 avr. & Lun. 13 mai 2024
	Badminton	Lun. 29 janv. 2024	H. DERENSY & F. LONGATTE	Salle des sports St Michel	
	Escalade	Lun. 15 avr. 2024	H. DERENSY & G. VIGREUX	Salle des sports St Michel	
M. BOGRAND	Acrogym	Lun. 20 nov. 2022	M. BOGRAND & H. DERENSY	Salle des sports E. Delberghe (dojo)	Lun. 22 avr. & Lun. 13 mai 2024
	Volley-ball	Lun. 29 janv. 2024	M. BOGRAND & G. VIGREUX	Salle des sports E. Delberghe	
	1/2 fond	Lun. 15 avr. 2024	M. BOGRAND & F. LONGATTE	Piste St Michel	
F. LONGATTE	Natation	Lun. 20 nov. 2022	F. LONGATTE & G. VIGREUX	Piscine municipale de Solesmes	Lun. 22 avr. & Lun. 13 mai 2024
	Sauvetage	Lun. 29 janv. 2024	F. LONGATTE & H. DERENSY	Piscine municipale de Solesmes	
	Badminton	Lun. 15 avr. 2024	F. LONGATTE & M. BOGRAND	Salle des sports E. Delberghe	

D. BAR, M. BOGRAND, H. DERENSY, F. LONGATTE, G. VIGREUX, enseignants d'E.P.S.



Internat

• **Valises – (Rappel) :**

Un local est mis à disposition pour entreposer les valises en toute sécurité, aucun bagage ne doit donc se trouver hors de cette salle.

Merci à chacun de bien vouloir respecter cette consigne.



Valises

• **Goûter :**

Le goûter est un moment de détente. L'appel des élèves est effectué durant la distribution des goûters. Chaque interne doit **impérativement** se présenter et n'est en **aucun cas autorisé à quitter ce lieu**. **Des mesures seront prises en cas d'absence injustifiée et de non-respect des consignes.**



Goûter

• **Téléphones portables :**

Dorénavant, les **collégiens** en possession de leur téléphone devront le remettre à partir **de 17h15** auprès des surveillants d'internat. Il leur sera restitué aux créneaux horaires habituels (**19h45 - 20h15**).

Merci de votre compréhension.



Téléphones portables

• **Planning de la semaine :**



Ma semaine à l'internat



Du : 18
Au : 22 sept. 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>8 15 Dépôt des valises dans le local</p>		<p>Aide aux devoirs</p>		<p>Dépôt des valises dans le local</p>
<p>17 45 Étude activités</p>	<p>Étude activités</p>	<p>Étude activités</p>	<p>Étude activités</p>	
<p>C.D.I.</p>	<p>C.D.I.</p>			
<p>18 45 Repas</p>	<p>Repas</p>	<p>Repas</p>	<p>Repas</p>	<p>Anniversaires du mois</p>

Agenda
Jeu. 21/09 : Anniversaires du mois
Jeu. 05/10 : Buffet campagnard
Jeu. 19/10 : Jeudi de la pastorale
 Anniversaires du mois

Les anniversaires
 Souraya A-S.
 Océane B.
 Océlia R.

Important !

Encourager
 Accompagner
 Réussir

C. LALIBERTÉ, I. LEDIEU, P. LENAARS, maitres d'internat

Restauration



Au menu cette semaine du Lun. 18 au Ven. 22 sept. 2023

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Déjeuner	Entrée au choix Hachis parmentier ou Hachis végétal	Entrée au choix Rôti de dinde aux champignons ou Côte de porc à la moutarde	Entrée au choix Filet de lieu sauce Hollandaise ou Viennoise de poulet	Entrée au choix Cuisse de poulet ou saucisse de Francfort	Entrée au choix Filet de colin à la moutarde ou Steak haché sauce poivre
	Gratin de courgettes	Pommes sautées Laitue	Boulghour Carottes au jus	Coquillettes Poêlée de légumes	Frites fraîches Épinards à la crème
	Dessert au choix	Dessert au choix	Dessert au choix	Dessert au choix	Dessert au choix
Dîner	Entrée au choix Cervelas orloff	Entrée au choix Sauce bolognaise	Entrée au choix Pizza	Entrée au choix Tomates farcies	
	Potatoes Salade composée	Coudes à l'emmental	Salade verte	Riz pilaf Poêlée provençale	
	Dessert au choix	Dessert au choix	Dessert au choix	Dessert au choix	

L'équipe Api restauration

Coupon réponse « Voyage en Normandie »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible à la Vie Scolaire Collège et Lycée

À remettre à Mme DUEZ, responsable du niveau 3° pour le mardi 19 septembre 2023.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de 3° :

- autorise(nt) leur enfant à participer au voyage en Normandie.
- joigne(nt) un chèque d'un montant de 100 euros (non remboursés en cas de désistement) à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).
- n'autorise(nt) pas leur enfant à participer au voyage.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

Coupon réponse « séjour en Italie »

Document distribué aux élèves Document distribué aux élèves inscrits Document disponible au bureau de M. MIGALSKI

À remettre à Mme DEVEY, Mme FIEVET, M. MIGALSKI ou Mme VANHOVE.

Monsieur, Madame : père / mère de :

Nom : Prénom : en classe de T° :

- autorise(nt) leur enfant à participer au voyage en Italie **du vendredi 19 au mercredi 24 avril 2024** et verse(nt) la somme de 100 euros par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel (merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque).

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :